



**ADOPTION EN CONSEIL DES MINISTRES DU DECRET PORTANT CREATION,
ATTRIBUTION ET ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INFRASTRUCTURES
NUMERIQUES (S.I.N)**

Lomé, le 23 novembre 2016 – Réuni en conseil des ministres, le gouvernement a adopté en ce jour le décret portant création, attribution et organisation de la Société d'Infrastructures Numériques (en abrégé « S.I.N »).

Prenant la forme d'une société d'Etat, la S.I.N aura pour objet de détenir des actifs stratégiques du secteur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information. A cet égard, elle confiera, moyennant une rémunération adéquate, la gestion, l'exploitation et la maintenance de ces infrastructures à un opérateur privé et veillera au respect des conventions signées avec les gestionnaires de ces infrastructures.

La création de cette société de patrimoine s'inscrit dans le cadre du Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communications (WARCIP), qui vise l'amélioration de la connectivité Internet du pays, la baisse des prix d'accès à Internet et la mise en place d'un environnement favorable pour le secteur de l'économie numérique.

Seront ainsi notamment détenus par cette nouvelle structure un centre d'hébergement ainsi qu'un point d'échange Internet, dont l'objet est respectivement de mettre en location des espaces de stockage de données et de permettre aux fournisseurs d'accès Internet d'échanger du trafic Internet entre leurs réseaux. Dès lors, en mettant en place les conditions juridiques du déploiement de nouvelles infrastructures numériques au Togo, ce décret œuvre à la baisse des coûts des services des opérateurs et des fournisseurs d'accès, et par conséquent des tarifs auprès des consommateurs.

Contact presse : Commi Nassini ; commi.nassini@postel.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina Lawson occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.